

# Projet Biodiversité

## *Entretien avec Mme. SCHUTZ*

*élue à Tassin à la vie scolaire,  
et élue au SAGYRC "communication et  
éducation à l'environnement et au  
développement durable"*



# Cadre de l'entretien

Lundi 4 avril 2022, les 15 éco-délégués du collège Jean ROSTAND, inscrits pour le projet biodiversité, se sont rendu à la mairie de Tassin pour poser des questions sur la façon dont un regroupement de communes aborde les questions d'écologie. Ils ont été reçus par Mme. Schutz de 14h à 16h00 en salle de travail. Les éco-délégués ont pu poser chacun leurs questions et ont obtenu des réponses qui seront présentées dans la suite de ce document, rédigé par leurs soins.

Nous remercions la mairie de Tassin pour avoir permis cette rencontre.



## Comment est organisée la gestion de l'écologie à l'échelle du SAGYRC? Qui est impliqué ?

Le SAGYRC s'occupe de la gestion des écosystèmes des ruisseaux, rivières et berges du bassin versant de l'Yzeron. Il regroupe dix neuf communes ainsi que de nombreuses associations collaboratrices comme France Nature Environnement, la LPO, l'AAPPMA ou Arthropologia. Dix salariés travaillent pour le SAGYRC toute l'année.

*Juliette*

## Y a-t-il des actions dans les villes pour sensibiliser à la gestion de l'eau?

Pour l'ensemble des communes engagées, un plan de gestion des ressources en eau (PGRE) a été établi qui se traduit par l'adhésion à une charte économe.

En parallèle des actions communales sont menées et des arrêtés sécheresse peuvent être prononcés en cas de manque d'eau. Il existe également un guide pratique de gestion de l'eau des jardins à destination des citoyens, édité par éCeau et rédigé par le SAGYRC : « jardinons ensemble ».

*Clémentine*



## Quels sont les dangers liés à l'Yzeron pour les communes alentours?

Plusieurs dangers écologiques sont présents sur le bassin versant de l'Yzeron. Les principaux sont les espèces invasives comme la renouée du Japon, la fragmentation de l'habitat qui menace d'extinction des espèces comme le triton, la pollution des cours d'eau par le rejet des eaux usées de certains particuliers et les inondations. Concernant ce dernier point, la nature granitique du sous sol du bassin versant ne permet pas la création de nappe phréatique et l'ensemble des eaux d'une pluie atteint la confluence avec le Rhône en environ cinq heures.

*Jessie*

## Quelles mesures sont prises pour faire face aux dangers liés à l'eau?

Le travail du SAGYRC s'est concentré ces dernières années sur les risques d'inondation. Tous les cours d'eau ont été élargis là où ils pouvaient l'être, les berges ont été végétalisées en utilisant des géotextiles en fibres de coco si nécessaire, les lits des cours d'eau en été dé-bétonnés, les berges renforcées près des habitations et un barrage sec 'écrêteur de crue' à Francheville est à l'étude en parallèle de la création de zone humides pour absorber l'eau de ruissellement.

Toutes ces mesures ont en plus des effets bénéfiques sur l'épanouissement de la biodiversité.

*Camille*



## Quel est le niveau des ressources en eau pour les villes autour de l'Yzeron?

Le bassin versant de l'Yzeron, possède peu de ressources en eaux souterraines du fait de la composition granitique de son sous sol.

Seule une réserve d'eau au lac du RONZEY (anagramme de YZERON) permet de légèrement réguler le manque d'apport hydrique lors des périodes sèches.

L'approvisionnement en eau de la vallée se fait à partir de la nappe du Garon et de la nappe du Rhône.

*Julia*

## Comment est évaluée la biodiversité de l'Yzeron?

L'évaluation de la biodiversité de l'Yzeron se fait par l'intermédiaire d'associations qui rédigent à intervalles régulier des inventaires.

La LPO étudie par exemple les oiseaux et l'AAPPMA réalise des relevés pour les poissons.

Les inventaires sont mis à jour environ tous les cinq ans, ce qui permet de suivre sur le long terme, l'efficacité des mesures écologiques prises par le SAGYRC.

*Quentin*



## Quelles mesures sont prises pour protéger la biodiversité de l'Yzeron?

Pour les tritons des mares liées écologiquement entre elles ont été créés afin de pallier à la fragmentation de l'habitat. Pour les truites les seuils le long de l'Yzeron, ont été détruits afin de faciliter la continuité à l'écoulement de l'Yzeron et la circulation des individus de l'aval vers l'amont en cas de sécheresse. Contre la pollution, des mesures de facilitation de raccordement au tout à l'égout existent pour les particuliers riverains de l'Yzeron. Elles sont associées à une surveillance et une collaboration avec l'ONB (Office National de la Biodiversité) en cas de délit. Enfin pour développer la biodiversité, des haies sont également plantées chaque années le long des berges.

### *Flora*

## Est-il prévu de créer des nouveaux espaces verts ou naturels dans le groupement de commune du SAGYRC?

Oui. A Tassin, un parc va être créé à l'endroit d'un ancien espace agricole, au chemin de la Raude. A Francheville au dessus du barrage sec, un projet de parc naturel dans le vallon a été proposé. Enfin des zones humides sont en cours de création le long de l'Yzeron.

### *Lily*



## Comment le SAGYRC lutte-il contre la pollution de l'eau en ville et dans la nature?

La lutte contre la pollution passe d'abord par la surveillance. Les pêcheurs sont généralement les premiers lanceurs d'alerte. En cas de pollution l'ONB intervient et donne des contraventions aux responsables des sites pollueurs, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.

Des mesures de préventions sont aussi menées. Le SAGYRC rachète ainsi des terrains le long des berges de l'Yzeron et participe à des actions de sensibilisation des citoyens comme le 'salon de la nature' de Craponne.

*Cassie*

## Quelles sont les grandes mesures écologiques prises par la métropole ces dernières années?

La métropole n'est pas compétente en matière d'écologie. Les compétences sont donc celles dédiées aux communes. Différentes mesures ont été prises ces dernières années comme :

- La diminution du coefficient d'emprise au sol pour les résidences.
- La fauche raisonnée des espaces verts publics.
- La diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires.
- La végétalisation des espaces urbains.
- Le plan air/climat.
- La réduction de la place de la voiture en ville au profit des vélos et transports en commun.

*Ethan*



## Comment voyez vous l'évolution écologique de la métropole de Lyon dans 10 à 20 ans ?

Une ville plus verte avec davantage d'espaces cyclables et de transports en commun. L'air sera moins pollué et le bruit diminué du fait de l'arrivée de la voiture électrique.

*Lilou*

